Parfum : conservez l’odeur de vos morts

17/05/2015 à 8h00



On gardait quelques effets personnels, un bibelot, le fauteuil dans lequel il aimait s’asseoir, une veille chemise qu’il portait, sa pipe, un livre qu’il avait sur sa table de chevet, une urne avec ses cendres. Et des souvenirs. On pourra, bientôt, conserver une bouteille de son odeur. Un parfum distillé à partir de sa chemise trempée de sa sueur, de son vieux costume gris, de son pull angora. Lorsqu’on voudra sentir sa présence, on ouvrira la bouteille. Et si l’on est des plus fidèles, on s’en parfumera avant de partir en promenade sur les chemins qu’il aimait tant.

> ***Du délire ? Pas du tout. Au Havre, mardi 21 avril 2015, l’université va signer un protocole de transfert de technologie avec l’entreprise Kalain. Parce que la technologie qui met l’odeur des décédés en bouteille est très très sérieuse. Elle a demandé trois ans de travail. Et Kalain entend bien la commercialiser.***

Ça sent le sapin

Des accords seraient déjà conclus avec un groupement d’entreprises funéraires. Voulez-vous conserver le parfum du défunt ? Demandera avec sa mine de circonstance le croque-

mort. Ah non ! Je ne pouvais pas le sentir de son vivant, alors maintenant…

> ***Mais ce n'est pas le seul débouché des flacons promis par l'entreprise. L'odeur de la maman répandue sur le doudou du bébé pourrait bien trouver preneur. L'odeur de l'amant, celle de la maîtresse, emportées sur soi toute une journée de travail. Et ces discussions impromptues à la machine à café : « Tu sens bon aujourd'hui… Je connais ce parfum… laisse moi deviner… » Ah non !***

Sébastien Bailly